



Monsieur Renaud MUSELIER
Président du Conseil Régional
Provence-Alpes Côte d'azur

Jeudi 13 octobre 2022

Objet : préavis de grève de la période du 18 janvier au 5 février.

Monsieur le Président,

La CGT dépose, par la présente, un préavis de grève de la journée du mardi 18 janvier 2022 0h00 au samedi 5 février 2022 24h00. Celui-ci couvre l'ensemble des personnels de notre Collectivité.

La CGT, aux côtés des agents revendiquent :

- Le remplacement en urgence des agents en maladie
- Un plan de recrutement statutaire sur les postes pérennes
- **L'arrêt immédiat des projets d'augmentation du temps de travail** pour l'ensemble du personnel ARS et ARL
- **L'arrêt immédiat du projet d'imputation de la maladie sur le régime indemnitaire**
- Le report du Comité technique, prévu en plein cœur des vacances d'hiver et comprenant des projets décisifs pour les agents
- Le déblocage des carrières et la promotion et l'avancement de grade sans quota partout où la loi le permet
- Un plan de déprécarisation avec notamment l'arrêt du QCM et la titularisation des contractuels en fonction de l'ancienneté
- Le défraiement du télétravail comme l'ouvre la possibilité de l'accord national sur le télétravail dans la fonction publique, d'autant plus en période de télétravail obligatoire.
- le dégel du point d'indice
- le retour à la retraite à 60 ans, garder le calcul des retraites sur les 6 derniers mois et la reconnaissance de la pénibilité.

Nous attendons vos propositions de rencontres, pour un échange, conformément au cadre légal de ce préavis de grève.

Dans l'attente, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président, nos salutations.

Pour la CGT des personnels de la Région PACA

A handwritten signature in black ink, reading "P. Pineda Mateos". The signature is enclosed within a large, hand-drawn oval shape. There are some additional scribbles above the signature.

Paco PINEDA MATEOS, secrétaire général